



CHAPELLE SAINT-ESPRIT -

(ancienne chapelle Laënnec) rue Etienne Gourmelen QUIMPER -

BULLETIN de LIAISON des « OUVRIERS DU SAINT-ESPRIT »
- affiliée à l'association « L'Œuvre de Saint-Joseph » -

N° 53 du 12 février 2024 Rédaction : Jacques Pensec 10 rue du Port 29750 Loctudy.
Trésorier : André Le Corre – conseil d'administration : Jean-Pierre Corlay - Philippe Abjean.
Courriel : saint.esprit.chapelle@sfr.fr <https://lesouvriersdubondieu.com/quimper>

J'ai cherché sur google une fable de La Fontaine dans laquelle il parlait d'un importun mais je n'ai rien trouvé. Seul le texte qui suit, est sorti de mes recherches et, dans ce bulletin de liaison où je me

sens importun par rapport à vous qui me lirez, je souhaite passer par lui pour essayer de me faire pardonner cette inhabituelle importunité :

si l'un de vous a un ami, et qu'il aille le trouver au milieu de la nuit, pour lui dire :

Prête-moi trois pains, car un de mes amis est arrivé de voyage chez moi

et je n'ai rien à lui offrir,

et si, de l'intérieur de sa maison, cet ami lui répond : ne m'importune pas, la porte est déjà fermée, mes enfants et moi sommes au lit ; je ne puis me lever pour te donner des pains.

Je vous le dis, même s'il ne se levait pas pour les lui donner parce que c'est son ami, il se lèverait à cause de son importunité et lui donnerait tout ce dont il a besoin » (St Luc XI,5)

Oui, je le sais, je sens que je deviens importun pour tous ces amis, ces collègues du travail, ces marcheurs du Tro-Breiz, ces Ouvriers du Saint-Esprit qui m'ont accompagné dans les étapes de ma vie professionnelle et dans mon temps de retraité.

Mais c'est avec cette parabole de « Luc » et conscient de mon importunité que je reviens vous demander de continuer à nous aider pour boucler le financement de la 2^{ème} tranche de la nef.

Et comme je sais que vous êtes sensibles à cette importunité, je vous propose deux formules simples :

- adhérer ou renouveler votre adhésion 2024 à l'association : coût 20 € - le bon d'adhésion est en pièce jointe.

Ou / Et

- aller sur le site de la fondation du patrimoine : <https://www.fondation-patrimoine.org/31846>

Vous visiterez la chapelle et pourrez faire un don directement avec reçu fiscal.

Vous pouvez aussi remplir la fiche de la fondation en pièce jointe, rédiger votre chèque en mettant à l'ordre suivant : *fondation du patrimoine-chapelle du Saint-Esprit Quimper* et transmettre chèque et fiche à : Ouvriers du Saint-Esprit 10 rue du Port 29750 Loctudy. Nous ferons le nécessaire auprès de la fondation. Elle vous enverra directement le reçu fiscal.

A noter : La ville de Quimper avec ses 70 000 habitants ne rentre pas dans la réduction fiscale de 75 % réservée, pour les monuments religieux, aux communes de moins de 10 000 habitants. Le taux est donc à 66 %.

(Pour votre info, la TVA de nos factures est à 20 % car la chapelle est un bien privé.)

Marthe Boulanger, directrice du mécénat à la Fondation du patrimoine, dit bien fort ce que nous pensons tous :

La France est parsemée d'un patrimoine incroyable qui fait la beauté et l'attractivité de ses territoires. Préserver cette spécificité relève d'une

responsabilité collective car nous sommes tous dépositaires de ce patrimoine qu'il nous revient de transmettre aux prochaines générations.

(référence : site fondation du patrimoine ce 10 février 2024)

Les finances de l'association : Tous nos avoirs, reçus pour adhésions et dons sont investis actuellement dans la rénovation de la nef.

Tranche 2-1 : son financement est assuré. Les artisans et l'architecte du patrimoine auront le paiement de leurs factures.

Tranche 2-2 : Le tableau ci-dessous vous indique où nous en sommes :

Plan de financement des travaux de la rénovation de la tranche T 2-2 dite conditionnelle de la nef.

ARTISANS		DEVIS TTC	Recette subventions et association		
LE BER	Lot 3 charpentier	31 667	DRAC	15 638 (1)	acquis
OUVRANS	Lot 4 couverture	45 113	Région Bretagne	7 820 (1)	acquis
LA PIERRE À L'ŒUVRE	Lot 2 maçon	6 069	Conseil Départemental du Finistère	7 820 (1)	acquis
SANTÉ-BOIS	Lot 1 traitement du bois	7 953	Pèlerin	8 000	acquis
PERRON architecte du patrimoine		7 264	Sauvegarde de l'Art Français	6 000	acquis
SOCOTEC	CSCP	1650	Fondation du Patrimoine	6 000	acquis
LOCARMOR	Toilettes	350	Dons reçus à la Fondation du Patrimoine	4 000	acquis
			Compte CMB association	13 951	acquis
			Breiz Santel	6 000	demandé
			Ville de Quimper	20 000	demandé
			Cotisations + dons des Ouvriers du Saint-Esprit	5 000	demandé
Total		100 016		100 229	
Résultat					+ 223

(1) ces chiffres sont obtenus à partir de la subvention totale de la nef de laquelle nous avons déduit les chiffres de la subvention de la tranche ferme.

Depuis 2013, les 350 membres de l'association ont investi plus de 80 000 € dans la chapelle : éclairage, mise en sécurité, démolition de la morgue, réalisation des expositions dont celle des missionnaires. Le plan de financement ci-dessus sera concrétisé si les 3 cases « demandé » passent en « acquis ». La signature du bon de commande aux artisans se fera grâce à vous, j'en ai la certitude.

Grand merci d'avance.

VISITE du CHANTIER

La chapelle ouvrira sa porte à toutes les personnes qui souhaitent visiter le chantier :

vendredi 1 mars – samedi 2 mars - dimanche 3 mars de 13 h 30 à 18 h 00.

Les membres du conseil d'administration vous attendent.

Les 3 expositions : *Tro-Breiz – La colline Creac'h Euzen la méconnue* seront présentées - le *Mémorial des missionnaires* sera partiellement visible, le début étant dans la zone des travaux.

Votre invitation est en pièce jointe.